

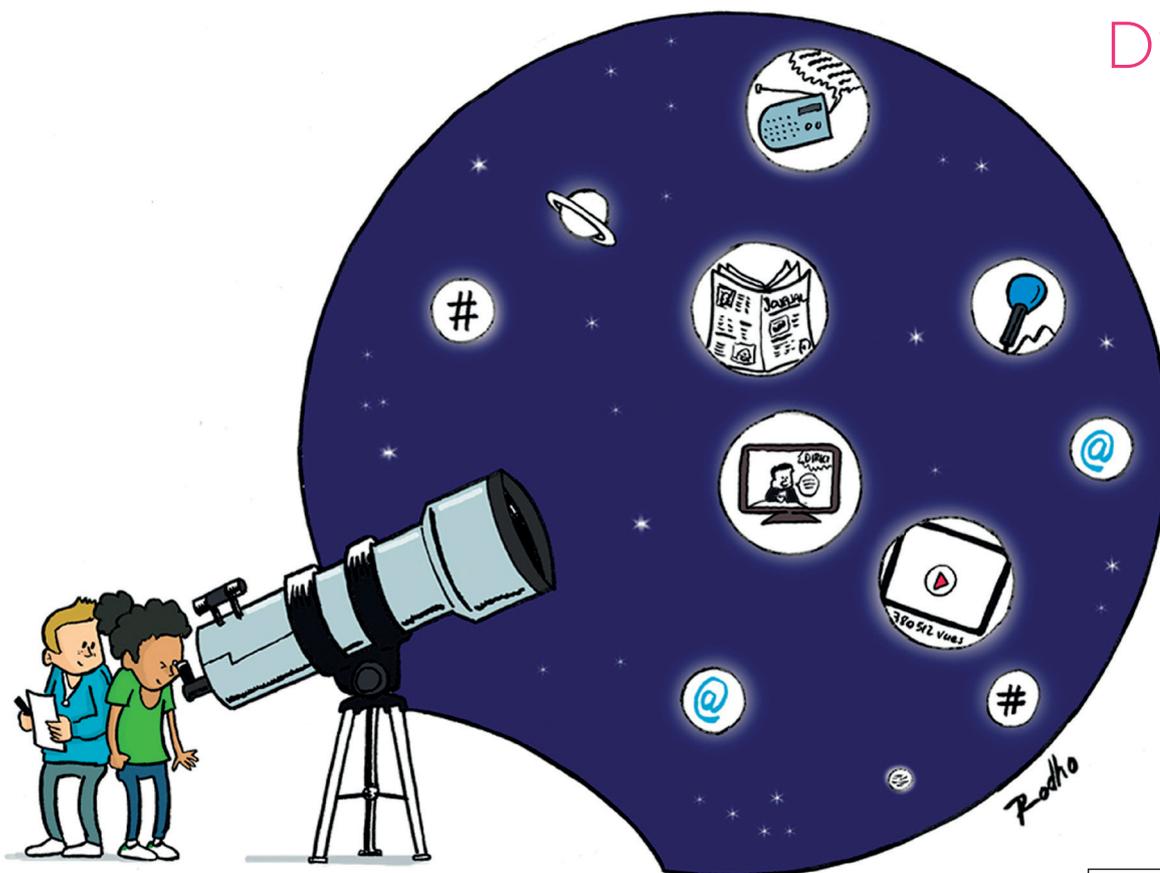
**SEMAINE DE LA PRESSE  
ET DES MÉDIAS  
DANS  
L'ÉCOLE®**  
19 ▶ 24 mars 2018

**ENSEIGNANTS, PARTICIPEZ !**

INSCRIPTIONS **du mardi  
9 janvier au mercredi 7 février**  
sur [CLEMI.FR](http://CLEMI.FR)

Thème 2018

**D'où vient  
l'info?**



## POURQUOI PARTICIPER ?

### Pour recevoir

- les journaux et magazines réservés (les quotidiens seront datés du mercredi 7 mars 2018);
- le dossier pédagogique et les deux affiches de la *Semaine de la presse*.

### Pour bénéficier

- de l'accès aux ressources numériques des médias, disponibles sur le site du CLEMI du 1 mars au 14 avril 2018.

## CALENDRIER

### Inscription et réservation des journaux et magazines

du mardi 9 janvier (12h00) au mercredi 7 février 2018 (minuit)

- **Du mardi 9 janvier (12h00) au lundi 22 janvier 2018 (12h00)**  
réservation jusqu'à 50 titres maximum
- **Du lundi 22 janvier (12h00) au mercredi 7 février 2018 (minuit)**  
réservation jusqu'à épuisement des stocks

**Janvier / février :** réception du dossier pédagogique et des affiches.

**À partir du vendredi 9 mars :** réception, en plusieurs colis, des journaux commandés.

## COMMENT S'INSCRIRE ?



\*Pour toute modification, adressez un courriel à [semaine.presse@clemi.fr](mailto:semaine.presse@clemi.fr)

Conservez le code personnel qui vous a été attribué lors de votre inscription. Il vous permettra de consulter votre panier de titres et de procéder à des compléments de réservation.

## Organisez vos séquences pédagogiques

### Vous trouverez sur le site du CLEMI :

- > des fiches pédagogiques, par thème et par niveau;
- > les offres numériques proposées par les médias partenaires;
- > les coordonnées de tous les médias inscrits;
- > des propositions de rencontres avec les médias;
- > les coordonnées des responsables CLEMI dans chaque académie.

Thème 2018 : **D'où vient l'info ?**

Ce thème vous est proposé mais vous avez toute latitude pour travailler sur d'autres sujets.

Pour toute information, envoyez un courriel à : [semaine.presse@clemi.fr](mailto:semaine.presse@clemi.fr)



@LeCLEMI - @LaSpme - #SPME2018



facebook.com/cleml.fr